



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt quatre, le six novembre, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

**D\_2024\_11\_88**

Date de convocation du conseil : **31 octobre 2024**

Nombre de conseillers en exercice : **26**

Nombre de conseillers présents : **23**

Nombre de votants : **26**

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme WILLAUME Francine.

Objet : **Participation à un séjour au Centre de Plein Air de Lathus organisé par l'école élémentaire des Coteaux du Blanzacais.**

Absents excusés :

Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle.

Secrétaire de séance : Madame BLANDINEAU Annette

Mme Christine VALEAU-LABROUSSE expose que, dans le cadre d'un projet pédagogique et éducatif pour un séjour en classe de découverte au Centre de Plein Air de Lathus (86) organisé par l'école élémentaire Jean Jardry des Coteaux du Blanzacais du 17 au 21 février 2025, une demande de participation financière a été sollicitée pour 3 enfants de Montmoreau, à raison de 80 € par enfant.

Elle précise qu'il s'agit de 3 enfants des classes de CP, CE1 et du dispositif ULIS.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**ACCEPTE de participer à ce séjour pour les 3 enfants de Montmoreau.**

**CHARGE Monsieur le Maire de faire procéder au mandatement de 240 € qui seront prélevés à l'article 65748 du Budget Principal.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 06/11/2024, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 12/11/2024

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN

